



MABLE

Partie III • Programmes de la JICA par problème de développement

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement

1 Vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	70
2 Développement social	72
3 Développement humain	78
4 Environnement mondial	84
5 Développement rural	90
6 Développement économique	96

Chapitre 2 Modalités de la coopération

1 Projets de coopération technique	102
2 Programme de formation au Japon	103
3 Coopération financière non remboursable	104
4 Participation des citoyens japonais à la coopération internationale	105
5 Programme d'envoi de volontaires	106
6 Appui aux émigrés japonais et à leur descendants	108
7 Secours en cas de catastrophe	109
8 Développement des ressources humaines	110
9 Recherche	111

Chapitre 3 Évaluation des projets

1 Évaluation	112
2 Suivi	115

Vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Défis à relever par la communauté internationale pour le développement humain et l'élimination de la pauvreté



Communauté se réunissant pour mettre en place un comité de gestion de l'eau : l'autonomisation communautaire joue un rôle essentiel dans la réalisation des OMD. (Sénégal)

Que sont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ?

Le sommet du Millénaire des Nations unies, plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement de tous les temps avec 189 pays représentés, s'est tenu à New York en septembre 2000. La déclaration adoptée lors de ce même sommet contient les objectifs de la communauté internationale pour le XXI^e siècle. Sur la base de cette déclaration, huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été définis comme des objectifs planétaires devant associer l'ensemble de la communauté internationale, afin de répondre aux enjeux majeurs liés à la promotion du développement humain. Les OMD couvrent plusieurs domaines et notamment la réduction de la pauvreté, le développement de l'éducation, l'amélioration des soins de santé, la problématique homme-femme et la protection de l'environnement ; ils comportent 18 cibles et 48 indicateurs. La communauté internationale se sert donc des OMD comme d'un schéma directeur pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ses programmes de développement et atteindre les objectifs du Millénaire d'ici à 2015.

En septembre 2005 – cinq ans après l'adoption de la déclaration du Millénaire – la 60^e session de l'Assemblée générale des Nations unies a servi d'enceinte pour un sommet mondial en vue d'examiner les progrès enregistrés dans la réalisation des engagements souscrits en vertu de la déclaration générale. Dans le document final du sommet, la communauté internationale a réaffirmé sa ferme volonté de collaborer activement afin d'assurer la réalisation des objectifs du Millénaire, tout en s'appuyant sur le sentiment d'appropriation des pays en développement et le partenariat entre les différents pays.

Figure 3-1 Les huit OMD

- 1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- 2 Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 5 Améliorer la santé maternelle
- 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- 7 Assurer un environnement durable
- 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Stratégie de la JICA pour les OMD

Sécurité des personnes – Réalisation des OMD par une action centrée sur l'être humain

Afin de mieux aider les pays en développement à atteindre les OMD, la JICA met l'accent sur le principe de base de « sécurité humaine », centré sur la personne. Dans ce cadre, elle espère que les pays en développement seront capables de renforcer leurs capacités à résoudre leurs problèmes de développement par eux-mêmes (et d'atteindre ainsi les OMD par leurs propres efforts et réalisations). Soulignant l'importance fondamentale de l'infrastructure dans la réalisation des OMD, la JICA œuvre activement dans ce domaine en soutenant le développement d'une infrastructure susceptible d'aider à réduire la pauvreté.

1. Sécurité humaine et OMD

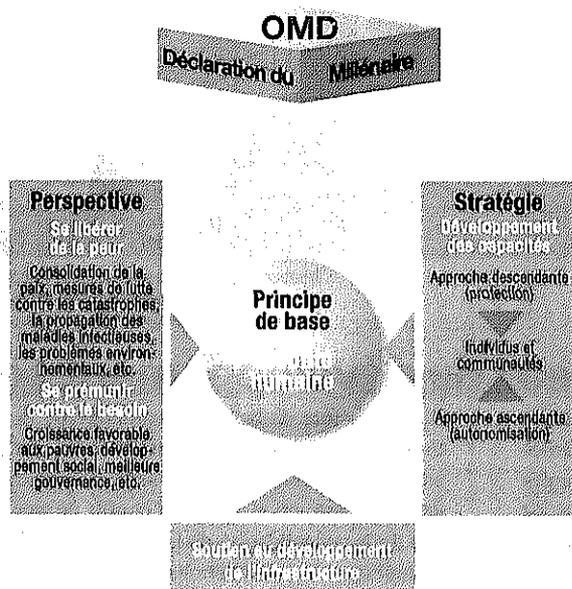
Dans la déclaration du Millénaire, les OMD ciblent le

développement et la réduction de la pauvreté. D'autres objectifs, comme « la paix, la sécurité et le désarmement », « les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance », « protéger les groupes vulnérables », etc. sont étroitement liés les uns aux autres, et seul un plan d'action global garantit des résultats durables.

Pour la JICA, la sécurité humaine (axée sur la personne et couvrant toutes les menaces auxquelles celle-ci est confrontée) est indispensable pour réaliser les principes inscrits dans la déclaration du Millénaire.

L'Agence intègre donc dans tous ses programmes la perspective de sécurité humaine, afin de rehausser leur qualité, et dans le même temps, de contribuer au processus de consolidation de la paix, notamment à la reconstruction, à la prévention des catastrophes et des conflits, dans le but ultime d'aider les pays en développement à atteindre les OMD.

Figure 3-2 Stratégie de la JICA pour les OMD



Les OMD sont les objectifs spécifiques du projet de développement défini dans la déclaration du Millénaire. La JICA œuvre à la réalisation des OMD et à leur pérennisation par la biais d'une aide basée sur le principe de « sécurité humaine ». Ce principe comporte deux aspects :

- (1) Perspective : apporter une aide qui permette non seulement de « se prémunir contre le besoin », mais aussi de « se libérer de la peur ».
- (2) Stratégie : appliquer à la fois des approches descendante et ascendante pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à traiter leurs propres problèmes (« développement des capacités »).

Dans le domaine du développement de l'infrastructure, nos actions de coopération consistent essentiellement à soutenir ces efforts.

2. Développement des capacités et OMD

Le Japon s'est inspiré des connaissances et systèmes de nations industrialisées pour se moderniser et développer une société et des institutions propres.

Forte de cette expérience, la JICA soutient le développement humain, le renforcement des organisations et institutions ; elle s'appuie dans cette entreprise sur le développement des capacités, qui donne aux populations des pays en développement la possibilité de résoudre par elles-mêmes leurs propres problèmes.

Dans la définition de développement des capacités, ces dernières sont les aptitudes d'un pays en développement à résoudre ses propres problèmes. Les capacités ne sont pas apportées par l'extérieur mais bien plutôt élaborées par le pays en développement. Les donateurs qui concourent à la création de ces capacités sont nécessaires en tant que catalyseurs indirects de processus internes permettant aux pays en développement d'élaborer leurs propres aptitudes à résoudre les problèmes ; les donateurs ne font donc pas uniquement office de fournisseurs de technologies, d'équipements et de capitaux.

La JICA aide les pays en développement à réaliser les OMD en intégrant dans les activités qu'elle mène à cet effet la perspective de développement des capacités et contribue ainsi à les pérenniser.

3. Infrastructure contribuant à la réalisation des OMD

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, le Japon est parvenu à la croissance économique grâce au renforcement de son infrastructure, de ses secteurs de production et de ses industries. Sur la base de cette expérience, le Japon a apporté son aide aux pays en développement, principalement en Asie, où il a mis plus particulièrement l'accent sur l'infrastructure économique et sociale, contribuant ainsi à leur état de développement actuel.

Toutefois, il s'est avéré que le développement de l'infrastructure ne profite pas toujours aux populations défavorisées et qu'il nuit parfois à leurs conditions de vie et à leur environnement naturel. Au vu de ce constat, la JICA a redéfini l'infrastructure comme une base nécessaire pour atteindre les objectifs du développement – notamment la réduction de la pauvreté, les OMD et la croissance économique – et pour, au bout du compte, réaliser le potentiel de l'individu (rapport d'étude : *A New Dimension of Infrastructure*, JICA, 2004).

La JICA axe désormais plus son action sur l'individu, en s'appuyant sur le concept de « sécurité humaine ». Elle s'efforce de contribuer à la réalisation des OMD en favorisant le développement d'une infrastructure qui donne aux individus des moyens d'existence, soutient la croissance économique au niveau national et régional, et contribue à réduire la pauvreté.

Tableau 3-3 Proportion de domaines liés aux OMD dans les projets de la JICA

Domaines liés aux OMD	Part des dépenses d'exploitation (exercice 2004)
Réduction de la pauvreté (objectif 1)	27 %
Éducation de base (objectif 2)	4 %
Égalité des sexes (objectif 3)	9 %
Santé maternelle et infantile, santé génésique (objectifs 4 et 5)	4 %
Lutte contre les maladies infectieuses (objectif 6)	16 %
Environnement (objectif 7)	17 %
Finances, échanges, formation professionnelle et communication de l'information (objectif 8)	13 %

Remarque : certains projets couvrent plusieurs objectifs et sont donc comptés à plusieurs reprises dans le total. Les objectifs 1 à 8 sont décrits dans la figure 3-1.

Développement social

Gouvernance/TIC/Transports, développement urbain et régional/Consolidation de la paix, aide à la reconstruction/Centres Japon



Un professeur ayant bénéficié d'une formation dans le cadre du projet de développement des ressources humaines en matière de technologies de l'information, aide des étudiants dans leur apprentissage. (Centre de formation aux technologies de l'information, Université des Philippines, UPITIC)

Vue d'ensemble du secteur du développement social

Dans de nombreux pays en développement, les systèmes de base et les institutions sociales, notamment les systèmes administratifs et l'infrastructure de base, sont sous-développés ou incomplets. Dès lors, le développement économique est impossible dans ces pays. La JICA axe ses actions essentiellement sur le développement des capacités dans la société et fournit une aide correspondante dans le cadre du développement social.

Pour développer les capacités de la société tout en assurant une bonne gestion des affaires publiques, il convient d'instaurer des systèmes et des institutions sociales appropriés, d'élaborer des plans de développement régional et de développer

l'infrastructure de base (infrastructure de la circulation et des transports, diffusion de l'information, etc.). Ces dernières années, les demandes d'aide se sont accrues dans le domaine de la reconstruction après un conflit ou une catastrophe ainsi que de la consolidation de la paix, aussi s'avère-t-il nécessaire d'améliorer les installations, les systèmes et les réseaux de manière intégrée en considérant la société suivant une démarche intersectorielle.

Dans la présente section, nous verrons la situation générale, les questions prioritaires et les activités menées dans les différents domaines du développement social.

Gouvernance

Situation générale

Depuis les années 1990, la gestion des affaires publiques est au centre de l'attention comme un élément pouvant influencer sur l'efficacité de l'aide au développement. Pour la JICA, la gestion des affaires publiques doit conduire à la mise en place et à l'exploitation de l'ensemble du système de production, de répartition et de gestion des ressources d'un pays, d'une manière efficace et conforme à l'opinion publique, en vue de parvenir au développement et à la stabilité de la nation. Dans les pays en développement, la bonne gouvernance est une condition préalable importante pour déterminer l'efficacité de l'aide économique ; la JICA s'engage donc à contribuer au développement économique en influant de manière positive sur l'ensemble du système des pays en développement, tout en soutenant la bonne gestion des affaires publiques par la coopération technique.

Actions de la JICA

La JICA accorde beaucoup d'importance aux efforts spontanés du gouvernement du pays partenaire visant à améliorer la gestion de ses affaires publiques et à favoriser l'avancement et l'instauration de la démocratisation. À cet effet, la JICA adopte deux démarches – l'une consiste à proposer des solutions et l'autre à réfléchir ensemble – toutes deux aidant le pays partenaire à choisir, élaborer et appliquer ses différents systèmes. Parallèlement, la JICA fournit des informations et conduit un dialogue destiné à soutenir le processus interne d'amélioration. L'Agence s'efforce de remplir les fonctions suivantes :

- 1) Fournir des possibilités de renforcement des institutions et susciter un changement de perception auprès des organisations gouvernementales et des personnes concernées
- 2) Soutenir la création de nouveaux systèmes et institutions
- 3) Soutenir la mise en place de mesures et de méthodes

pour la conduite des systèmes et des institutions, l'amélioration des organisations et la valorisation des ressources humaines

Plus précisément, l'aide de la JICA dans le domaine de la gestion des affaires publiques couvre les trois catégories suivantes : l'instauration de systèmes démocratiques, le renforcement des fonctions administratives et la mise en place de systèmes juridiques.

Instauration de systèmes démocratiques

Le soutien dans ce domaine n'est pas axé sur l'établissement de systèmes et d'institutions étroitement liés à certaines valeurs politiques, il s'agit bien plutôt de sensibiliser les personnes concernées aux problèmes et à encourager chez elles un changement de perception en leur présentant des systèmes et des institutions de divers pays, notamment du Japon, et de leur proposer les choix possibles. Nous citerons un exemple : le séminaire sur la démocratie et la bonne gouvernance en Palestine.

Renforcement des fonctions administratives

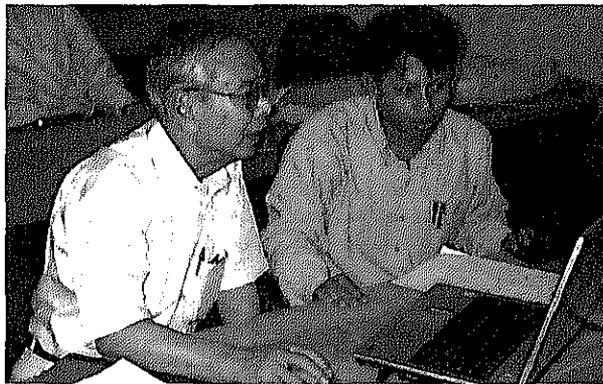
Le soutien dans ce domaine s'attache à renforcer les systèmes administratifs, promouvoir une décentralisation harmonieuse du pouvoir, favoriser la participation et stimuler la transparence. Parmi les exemples de contribution au renforcement des systèmes administratifs, on peut citer l'aide fournie au gouvernement cambodgien pour qu'il améliore ses capacités dans le domaine de la statistique. Au rang des exemples de contribution à la décentralisation harmonieuse du pouvoir, il convient d'évoquer, en Indonésie, les politiques de développement régional en faveur des administrations locales et le développement de ressources humaines dédiées à la gestion des affaires publiques locales. Au titre de la contribution à la promotion de la participation et au renforcement de la transparence, il nous faut évoquer le projet de développement des capacités d'auditeurs en Thaïlande.

Renforcement des systèmes juridiques

Le soutien dans ce domaine est axé sur l'élaboration des lois de base, notamment le droit civil et commercial, et vise à promouvoir la transition vers une économie de marché et à établir la primauté du droit.

Dans ce cadre, la JICA apporte une assistance à la rédaction et à la promulgation des lois, ainsi qu'une aide en faveur de l'épanouissement de la profession juridique (juges, substituts,

Un expert montre à un agent d'une administration publique chargé de statistiques officielles comment créer tableaux et graphiques (modernisation des statistiques officielles, Cambodge).



Modernisation des statistiques officielles au Cambodge

ÉTUDE DE CAS

Suite à une longue guerre civile, les statistiques officielles n'étaient pas suffisamment développées au Cambodge. Bien que des progrès constants aient été accomplis depuis les années 1990, la fiabilité de ces mêmes statistiques demeurerait un obstacle à l'élaboration de politiques de développement. Le renforcement organisationnel et le développement de ressources humaines constituaient donc des enjeux vitaux dans le domaine des statistiques.

Dans le cadre du projet, la JICA dispense une formation sur l'élaboration de statistiques officielles aux agents compétents des divers ministères du gouvernement, notamment à ceux de l'Agence des statistiques, ainsi qu'au personnel d'administrations locales. Cette formation doit leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour devenir des spécialistes du domaine. Elle se compose de plusieurs cours, allant des connaissances générales à la conception, la mise en œuvre, la collecte,

le comptage, l'analyse et la diffusion des statistiques, en passant par l'utilisation des résultats. Les stagiaires peuvent choisir les cours qui leur serviront le plus dans leurs fonctions respectives. L'objectif est de former les agents qui joueront un rôle prépondérant dans l'élaboration de statistiques officielles, afin que le gouvernement cambodgien puisse fournir des résultats de qualité.

Les 30 participants au cours sur la création de tableaux et de graphiques (nécessaires dans les publications officielles de résultats d'enquêtes statistiques) ont assisté à une conférence puis bénéficié d'une formation pratique concernant la création de tableaux et de graphiques sur des ordinateurs personnels. Le cours est organisé en collaboration par les experts de la JICA et leurs homologues cambodgiens, qui dispensent individuellement leurs conseils aux participants et s'assurent qu'ils ont bien acquis les connaissances nécessaires.

Sur le Terrain

Pakistan

Modernisation de l'administration publique au profit des gouvernements locaux au Pendjab

Soutien à l'édification de la cité grâce à la collaboration entre citoyens et administration

Un système de développement adapté aux besoins locaux

Les services de vie quotidienne offerts aux citoyens, notamment l'éducation et les soins médicaux, ne sont pas encore bien assurés au Pakistan. Depuis, le système de conseil de quartier citoyen (Citizen Community Board, CCS) a été introduit. S'inspirant de la loi sur l'administration locale, promulguée en 2001, ce système veut que lorsqu'un groupe de 25 citoyens au moins forme un projet de développement répondant aux besoins locaux et se déclare prêt à prendre en charge plus de 20 % des coûts correspondants, le reste est financé par le budget de développement du gouvernement.

Le projet de renforcement de l'administration publique pour les gouvernements locaux conduit par la JICA au Pendjab doit veiller à la mise en œuvre efficace du système CCB. Dans le district de Hafizabad, elle a élaboré un plan destiné à améliorer la gestion du système CCB à partir des résultats d'une enquête portant sur des questions des résidents locaux et de l'administration du district. Elle s'apprête à le tester en utilisant comme base le centre de soutien du CCB, constitué

en collaboration avec l'administration du district.

Mise à profit et valorisation des ressources humaines locales

Le centre se compose d'agents chargés de fournir des informations claires sur le système CCB et d'aider les citoyens et l'administration à devenir les acteurs partenaires du développement. En particulier, les coordinateurs CCB, qui sont chargés de liaison entre les citoyens et le gouvernement (entre lesquels le dialogue n'existait pas auparavant) sont recrutés uniquement parmi les personnes originaires de Hafizabad, afin qu'une relation de confiance puisse s'établir. Des experts et consultants japonais leur fournissent une assistance technique.

La formation des coordinateurs CCB a commencé que depuis six mois environ et les choses ont si bien évolué qu'une coordinatrice, portant une « dupatta » (écharpe traditionnelle entourant la tête), s'est même vue apostropher un austère responsable de l'administration

du district en ces termes : « Un plan de projet a bien été présenté par les citoyens dans les formes et nous n'avons aucune nouvelle des responsables de district. Pouvez-vous nous dire de qu'il en est ? ». Le plan de projet de développement dont cette femme est partie prenante devrait être approuvé prochainement. Ce sera le premier projet d'un CCB à être mis en œuvre avec le soutien de la JICA (modernisation de l'administration publique au profit des gouvernements locaux au Pendjab).

(Bureau de la JICA au Pakistan)



Coordinatrice expliquant le principe du CCB à des villageois sous l'œil attentif des experts et des membres de la mission d'étude de la JICA (au premier plan)

avocats) au Vietnam et au Cambodge.

Soutien en faveur de l'égalité des sexes

La JICA apporte son soutien à la refonte des structures, des systèmes et des politiques sociales et économiques considérés comme facteurs d'inégalité entre les sexes. En Afghanistan, après de nombreuses années de conflit, l'Agence contribue à

l'autonomisation économique des femmes par le développement communautaire avec son homologue, le ministère de la Condition féminine. Au Cambodge, la JICA soutient les membres du ministère des Affaires féminines dans leurs activités, depuis la collecte de données et l'analyse des statistiques sexospécifiques jusqu'à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Situation générale TIC et développement socioéconomique

Utilisées dans une vaste gamme de domaines, comme l'administration, l'éducation et les soins médicaux, les TIC contribuent à l'accélération du développement socioéconomique. Toutefois, un grand nombre de personnes des pays en développement ne peuvent bénéficier de ces avantages et il se crée un fossé numérique. La manière de combler ce fossé avec les pays industrialisés et d'utiliser activement les TIC pour renforcer la croissance économique et les services sociaux dans les pays en développement est au cœur des enjeux du développement.

Avant le sommet du G8 de juillet 2000 à Kyushu-Okinawa, le gouvernement japonais avait annoncé un vaste programme de coopération visant à combler le fossé numérique international. Le centre stratégique des TIC avait été installé dans le secrétariat du Cabinet et une stratégie électronique pour le Japon avait été présentée en 2001. Cette dernière définit, dans le cadre d'une politique internationale, les mesures en faveur d'une coopération dans les domaines des TIC avec les pays étrangers, notamment l'Asie, et les modalités d'une coopération pour combler le fossé numérique avec les pays en développement.

Points importants dans la mise en œuvre de la coopération

Certains points relatifs à la mise en œuvre de la coopération doivent absolument être pris en compte. Premièrement, les principaux acteurs du domaine des TIC appartenant au secteur privé, il faut clarifier le rôle joué par l'APD dans ce contexte. Deuxièmement, la vitesse d'évolution technologique fait que la coopération liée aux TIC doit être mise en œuvre avec suffisamment d'adaptabilité pour que les résultats escomptés ne soient pas dépassés à la fin de la coopération. Troisièmement, matériels et logiciels doivent être réactualisés au bout de quelques années seulement et il faut donc

au préalable vérifier les mesures fiscales liées à la maintenance et à l'exploitation informatiques dans le pays partenaire pour pouvoir planifier les besoins en équipement et en matériel.

Actions de la JICA Objectifs stratégiques de développement de la JICA

Partant de l'ensemble de mesures de coopération détaillées annoncé par le Japon concernant le fossé numérique, la JICA a identifié cinq objectifs stratégiques de développement dans le domaine des TIC.

Le premier objectif touche au développement des capacités relatives à la formulation de politiques en matière de TIC. Les conseillers envoyés par la JICA sont notamment chargés d'élaborer des stratégies nationales dans le domaine des TIC, ainsi que des orientations en matière de télécommunications, de développement de



En Bosnie-Herzégovine, les étudiants des deux communautés ethniques représentées dans le pays apprennent sur le même matériel pédagogique de TIC fourni par le Japon.

Modernisation du programme d'informatique au Lycée de Mostar en Bosnie-Herzégovine

ÉTUDE DE CAS

Dix ans déjà que les accords de paix ont été signés en Bosnie-Herzégovine. Toutefois, les systèmes, les programmes et les manuels scolaires diffèrent suivant les communautés ethniques, à savoir les Bosniaques (musulmans), les Croates et les Serbes. Ceci montre combien les séquelles de la guerre civile sont encore présentes dans l'éducation.

Grâce au soutien de la communauté internationale, une tentative de réconciliation ethnique dans le domaine de l'éducation a débuté et en septembre 2004, les Croates et les Bosniaques, qui s'étaient affrontés durement dans le passé, ont recommencé à étudier ensemble au Lycée de Mostar (établissement d'enseignement secondaire). Toutefois, ils continuent d'étudier dans des salles de classe différentes et de suivre des programmes différents.

Dans ce cadre, le gouvernement du Japon a livré, en octobre 2004, des matériels pédagogiques pour le laboratoire des TIC du Lycée de Mostar, à la condition que les deux communautés utilisent ces matériels en commun. Ces derniers ont été financés grâce à une aide financière non remboursable

pour les microprojets locaux (APL) contribuant à la sécurité humaine. Lors de cours hors programme organisés par la JICA dans ce laboratoire, une animation de pâte à modeler a suscité un vif intérêt chez des élèves des deux communautés et elle a conduit à la production d'une vidéo de présentation de l'école avec la collaboration d'élèves et d'enseignants des deux communautés.

Parallèlement, suite à la décision du gouvernement de Bosnie-Herzégovine de mettre en place un tronc commun intégrant divers contenus éducatifs, en commençant par des matières non susceptibles de raviver les tensions interethniques, la JICA appuie le développement du programme scolaire et parascolaire d'enseignement dans le cadre du cours d'informatique commun aux deux communautés ethniques.

Une aide de cette nature devrait parvenir à améliorer l'enseignement de l'informatique en Bosnie-Herzégovine et permettre à des élèves des deux communautés de participer aux mêmes classes, contribuant ainsi à la réconciliation interethnique.

l'industrie des TIC, ou encore des mesures pour réduire les disparités intérieures.

Le second objectif concerne la valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC.

Pour assurer la promotion de ces technologies auprès de l'ensemble des citoyens, la JICA participe à la formation d'ingénieurs, de décisionnaires, d'enseignants, etc. La coopération est assurée de différentes manières : mise en œuvre d'un projet de valorisation des ressources humaines pour l'amélioration des capacités des ministères et agences gouvernementales, des centres de formation et des universités ; construction de bâtiments et fourniture d'équipements ; et enfin, invitation de résidents locaux à se former au Japon. Des volontaires seniors et des JOCV sont envoyés dans les instituts universitaires de technologie et les centres de formation professionnelle locaux. Le développement des ressources humaines, qui touche un public très diversifié, constitue une part toujours plus importante de la coopération technique dans le domaine des TIC.

Le troisième objectif est lié au développement de l'infrastructure de communication. Afin de développer le réseau de communication de base et l'infrastructure de communication rurale, l'Agence participe à la mise au point d'un plan directeur du réseau de communication, collabore à la mise en œuvre de projets prioritaires et apporte un soutien à la mise en place du système de maintenance et d'exploitation de l'infrastructure installée.

Le quatrième objectif est relatif au gain d'efficacité et aux avantages résultant de l'utilisation des TIC dans divers secteurs. La JICA soutient leur introduction dans divers domaines : la gestion électronique dans l'administration, l'apprentissage électronique dans l'enseignement, les soins médicaux, les échanges commerciaux ou bien encore les statistiques, la cartographie et l'observation météorologique. L'introduction des TIC dans ces différents secteurs conduit à des gains en termes d'efficacité, de productivité et de service.

Le cinquième objectif* est lié à l'utilisation des TIC en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide. Le programme JICA-Net (coopération technique à distance) répond à cet objectif.

La JICA poursuit diverses actions devant permettre d'influer sur le développement économique et social d'un pays ou d'une région grâce aux TIC ; elle choisit à cet effet des TIC convenant à la situation effective du pays ou de la région considérés, tout en tenant compte des initiatives du pays ou de la région partenaire.

En décembre 2003, des orientations liées à différents thèmes

afférents au domaine des TIC ont été formulées et ensuite utilisées, notamment pour l'élaboration de projets ; des politiques de coopération régionale doivent par ailleurs être graduellement formulées à l'avenir.

* Le programme de coopération global du gouvernement japonais intègre quatre objectifs dont le quatrième prône le recours aux TIC dans le cadre de l'aide. Deux des cinq objectifs de la stratégie de développement de la JICA sont fondés sur cette approche des TIC dont l'utilisation dans divers domaines doit générer un gain d'efficacité et des retombées positives (objectif 4), et renforcer l'efficacité de l'aide et sa pertinence (objectif 5).

JICA-Net

Le programme JICA-Net, qui prône le recours aux TIC en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide, comporte (1) des conférences et des séminaires à distance, (2) des contenus multimédia, (3) des formations sur le Web (WBT) qui permettent d'étudier seul à l'aide d'Internet et (4) des visioconférences.

Depuis le lancement du programme JICA-Net en 2002, l'efficacité de la coopération technique à distance est de plus en plus reconnue et son utilisation s'est accrue avec l'extension des centres satellites de par le monde et l'augmentation des contenus diffusés. Parmi les contenus proposés jusqu'à présent, « Les enseignements tirés des expériences sur l'amélioration des moyens de subsistance dans le Japon d'après-guerre » accroît l'efficacité de la coopération technique en présentant les expériences du Japon de manière intuitive, alors que « Le cours sur la télédétection et les SIG (systèmes d'information géographique) » permet de se substituer à la formation traditionnelle grâce à JICA-Net.

La JICA s'engage à promouvoir le recours à JICA-Net dans divers secteurs de la coopération : plus précisément, (1) elle souhaite intégrer la coopération technique à distance dans la planification de projets comme les Centres Japon ; (2) elle prévoit de promouvoir davantage la collaboration avec des organisations extérieures, notamment le partage des installations avec le Réseau mondial de formation pour le développement (GDLN) de la Banque mondiale, ainsi que l'hébergement avec cette dernière de séminaires à distance et l'élaboration de contenus en commun ; et enfin, (3) elle souhaite utiliser JICA-Net pour des projets faisant intervenir le public, notamment pour la mise en relation d'élèves japonais avec des enfants d'une école à l'étranger par l'intermédiaire d'un centre satellite JICA-Net.

Transports, développement urbain et régional

Situation générale

Pour soutenir le développement et la croissance durables des pays en développement, il est essentiel d'établir une infrastructure économique et sociale dans les zones urbaines et rurales où les gens se rassemblent pour vivre, ainsi qu'une infrastructure de transport pour assurer le déplacement des biens et des personnes.

La JICA encourage les résidents à s'impliquer et à collaborer aux activités des ONG, etc., pour que soit mise en place une infrastructure qui tienne compte du « pour quoi » et du « pour qui », qui soit axée sur les usagers et la population à proximité des zones d'aménagement, et que l'on ne s'intéresse plus uniquement au développement de l'infrastructure en soi.

Transports

La coopération dans le domaine des transports doit contribuer à générer des revenus et améliorer les conditions de vie, mais aussi à stimuler l'économie par le convoyage efficace des biens et des personnes. L'exigence d'une infrastructure de transport routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire toujours meilleure demeure vitale dans les pays en développement comme dans le reste du monde. Les besoins en termes de maintenance, de gestion, de réparation et de modernisation sur les installations vieillissantes devraient augmenter rapidement.

Le développement de l'infrastructure de transport est toutefois la source de problèmes potentiels pour l'environnement. Il faut donc penser aux incidences sur le milieu naturel et le

développement social, et envisager des parades pour faire face à ces difficultés.

L'infrastructure de transport exige des fonds importants et c'est un problème épineux que de s'assurer les ressources financières correspondantes. Il est difficile de mettre en place l'infrastructure requise avec des fonds publics limités. Aussi est-il toujours plus important de s'assurer des ressources financières d'origines diverses, notamment des fonds privés, afin de fournir aux usagers des services de transport qui soient conformes à leurs attentes et s'inscrivent dans une optique d'efficacité et de durée.

Développement urbain et régional

Dans les pays en développement, l'urbanisation progresse suite à l'accroissement démographique et à l'exode rural. Si l'avancée de l'urbanisation s'est traduite de manière positive pour le développement économique et la gestion des services urbains, elle génère divers problèmes, comme la détérioration du milieu de vie urbain, l'engorgement du trafic, l'insécurité publique, l'apparition de taudis (groupe de maisons où des personnes à faibles revenus vivent dans des conditions déplorables).

De plus, les zones périurbaines et les zones rurales sont confrontées à maints problèmes, comme le déclin des économies régionales, les retards dans le développement de l'infrastructure et la pénurie de services publics.

Résultant d'un ensemble de phénomènes interdépendants, les problèmes survenant dans les zones urbaines et les zones rurales

peuvent difficilement être résolus de manière individuelle. Il est donc nécessaire de considérer des zones spécifiques sur un plan géographique et d'adopter une approche globale pour régler les problèmes de développement, et ce, dans une perspective à moyen et long terme.

Actions de la JICA

En participant au développement du secteur des transports et à l'aménagement des villes et des régions dans les pays en développement, la JICA rend les conditions de vie des populations plus sûres ; elle favorise des déplacements fluides et l'instauration de milieux de vie urbains et ruraux viables à long terme, et contribue ainsi à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie.

L'infrastructure de transport contribue par essence au bien-être de la population. Outre la coopération traditionnelle au niveau du matériel et notamment des routes, l'Agence assure une vaste gamme d'activités de coopération technique : (1) aide au renforcement des capacités de base permettant d'améliorer les compétences administratives, (2) aide permettant de prendre en compte la mondialisation et la régionalisation, dans l'objectif de faciliter les déplacements des biens et des personnes à l'échelon international et de promouvoir l'essor de la sphère économique régionale et (3) aide pour garantir la libre circulation des personnes face au développement durable et à l'amélioration du niveau de vie dans les zones urbaines. En outre, afin d'améliorer le niveau de vie dans les zones rurales, la JICA fournit une aide permettant d'apporter les améliorations minimales requises à l'infrastructure de transport.

Dans le domaine de l'aménagement urbain et régional, la JICA s'efforce de promouvoir un développement



Route du Mozambique dont le Japon prévoit d'assurer la réfection (étude sur la remise en état de la route Nampla-Cuamba au Mozambique).

économique et social centré sur la population résidente. Pour ce faire, elle élabore des plans directeurs d'aménagement urbain, ainsi que des plans d'aménagement intégrés et assure une coopération technique dans le cadre de ces activités.

L'élaboration de plans directeurs d'aménagement urbain et de plans d'aménagement régionaux passe au préalable par l'analyse des difficultés et missions que les zones urbaines et régionales doivent affronter, la définition de visions à moyen et long terme, l'élaboration de politiques de développement, de plans sectoriels et enfin, pour la phase de mise en pratique, de recommandations d'actions concrètes. Les plans ainsi élaborés permettent de définir une cohérence entre un groupe de projets et de préciser les interdépendances et les ordres de priorité de ces mêmes projets, ce qui en

Le monde réaffirme l'importance d'une aide à l'aménagement des infrastructures

L'aide à l'aménagement des infrastructures et la réduction de la pauvreté

Pendant longtemps, le Japon a fourni une aide à l'aménagement des infrastructures dans les pays en développement, en vue de favoriser leur croissance économique. Les cas de ce type sont nombreux, notamment en Asie, et les résultats sur la croissance de l'économie asiatique sont éloquentes. Toutefois, si l'on prend les choses dans leur globalité, on note un fléchissement dans ce secteur de l'aide depuis la seconde moitié des années 1980 ; c'est l'aide liée au développement social, directement destinée aux plus démunis, qui domine désormais.

Cela étant, le concept de réduction de la pauvreté par la croissance économique s'est vu réaffirmé ces dernières années et l'aide à l'aménagement des infrastructures comme agent de la croissance économique a repris. Les Nations unies, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) signalent l'importance de l'aide à l'aménagement des infrastructures et militent pour sa mise en œuvre.

Une aide croissante à destination de l'Afrique

L'aide à l'Afrique a également été relancée. Les principaux donateurs ont chacun à leur tour énoncé des politiques d'aide pour ce continent et se sont engagés à augmenter leur aide. Ainsi, le Japon a annoncé vouloir doubler l'APD en faveur de l'Afrique au cours des trois prochaines années. À chaque fois qu'il s'agit d'aide à l'Afrique, la communauté internationale souligne l'importance du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), institué à l'initiative des

gouvernements africains en 2001. En juillet 2005, le Japon a par ailleurs institué le comité directeur du NEPAD. Présidé par le ministre japonais des Affaires étrangères, il assure l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'infrastructure du NEPAD, en collaboration avec la JICA, la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO).

En octobre 2005, les pays membres du G8 ont annoncé la création d'un cadre international pour les débats sur l'aide à l'aménagement de l'infrastructure pour l'Afrique : le consortium pour les infrastructures en Afrique (CIA). La JICA milite pour une mise en commun des informations et une coordination des actions entre les donateurs s'appuyant sur une analyse économique des besoins en matière d'infrastructure et des projets à réaliser dans les pays africains, ainsi que pour la constitution d'une base de données concernant les projets pilotés par ces mêmes donateurs.

De grands espoirs fondés sur le Japon

La communauté internationale et les pays africains fondent de grands espoirs sur le Japon pour ce qui est de l'aide à l'aménagement de l'infrastructure. Le Japon est fier de l'aide qu'il a déjà apportée dans ce domaine et souhaite pérenniser son expérience en Afrique. En 2008, le Japon accueillera la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) et le sommet du G8. Aussi, les attentes placées sur le rôle du Japon dans l'aide à l'aménagement des infrastructures en Afrique devraient s'accroître à l'avenir.

retour autorise une mise en œuvre efficace et rationnelle des plans considérés. Dans le cadre de la coopération technique dans les zones urbaines, la JICA contribue à l'élaboration de plans d'urbanisme, au renforcement de la capacité des

ressources humaines à améliorer leur milieu de vie, et à la modernisation des systèmes d'information géographique, dans l'objectif ultime de promouvoir un développement approprié au niveau urbain.

Consolidation de la paix et aide à la reconstruction

Situation générale

Conformément à la politique à moyen terme pour l'APD du Japon, la consolidation de la paix a pour objectif d'empêcher que des conflits éclatent ou reprennent, d'adoucir les différents problèmes auxquels se trouvent confrontées les populations pendant et immédiatement après les conflits et ultérieurement d'atteindre un développement stable à long terme. L'aide doit toujours être adaptée à la phase du conflit : par exemple, prévention des conflits ou de leur reprise, restauration et reconstruction après un conflit, et enfin, développement à moyen et long terme. En particulier, l'aide après un conflit doit être flexible et permettre d'atteindre des effets observables très rapidement, et de tranquilliser ainsi la population dans une situation instable, où le gouvernement n'assume plus véritablement son rôle.

Actions de la JICA

Dans la perspective de la sécurité humaine, la JICA a apporté une aide à la consolidation de la paix intégrant les points de vue suivants : (1) aide au développement à moyen et long terme, (2) aide cohérente, (3) aide rapide et efficace, (4) combinaison de l'aide à destination du gouvernement et des communautés locales, (5) prise en compte des personnes socialement vulnérables, (6) aide étendue aux pays limitrophes et (7) aide à la prévention des conflits et de leur reprise. La JICA œuvre par ailleurs en faveur d'une aide privilégiant le partenariat et la coordination avec les organisations internationales et autres entités.

Au Sri Lanka par exemple, où la guerre civile a fait rage pendant plus de 20 ans entre les séparatistes tamouls et le gouvernement, l'Agence travaille, depuis 2004, sur un projet de développement communautaire et d'amélioration des infrastructures de base, avec la participation des communautés ethniques. Poursuivi dans le district de Mannar (province du nord-est), qui est aux avant-postes de la guerre civile, ce projet devrait contribuer à la réinstallation de plus de 40 000 réfugiés et personnes intérieurement déplacés. La JICA poursuit également des activités de secours d'urgence et d'aide à la reconstruction dans les provinces du nord-est et du sud, où le tsunami de l'océan Indien a entraîné des destructions massives. Dans le domaine de l'aide à la reconstruction, la JICA s'emploie à élaborer un plan pour la construction d'un village de l'amitié Japon-Sri Lanka, et à favoriser l'autonomisation des groupes communautaires, en intégrant les concepts d'auto-assistance, d'entraide et d'aide publique. Ce programme doit les aider à affronter le double coup du sort, d'une part la pauvreté résultant d'une longue guerre civile et d'autre part les catastrophes naturelles, et à assurer la réconciliation entre les communautés ethniques en conflit. La JICA souhaite augmenter rapidement le niveau de vie grâce au développement des infrastructures et à l'augmentation des revenus, et rendre la population autonome par la reconstruction et le renforcement de la communauté divisée, en fournissant des opportunités de dialogue et de collaboration entre les frères ennemis tamouls et musulmans, faisant ainsi naître un élan favorable à la coexistence et à la réconciliation.

Centres Japon

Les Centres Japon sont conçus comme des bases de soutien au développement de ressources humaines adaptées à la transition vers l'économie de marché de certains pays d'Asie centrale et orientale et de la péninsule indochinoise. Ces centres servent également de plateforme aux échanges et à la compréhension mutuelle entre la population du pays partenaire et le Japon. Les Centres Japon n'ont pas qu'une vocation de coopération économique, ils sont largement ouverts au grand public invité à découvrir les aspects socioculturels de chaque pays ainsi que la langue japonaise grâce à des cours proposés à cet effet.

La JICA a lancé les projets de Centres Japon en septembre 2000. Actuellement, dix centres sont implantés et opérationnels dans neuf pays (Vietnam — Hanoi et Ho Chi Minh —, Laos, Cambodge, Myanmar, Mongolie, Kazakhstan, Ouzbékistan et Kirghizistan et Ukraine). Même si les activités diffèrent suivant la situation des différents pays, le tronc commun est constitué de cours de commerce, ainsi que de programmes en faveur de la compréhension mutuelle et de cours de langue.

Dans ces pays, il est urgent d'encourager les ressources humaines du secteur privé à soutenir l'économie réelle et les

cours de commerce sont censés leur donner les connaissances et les compétences requises à cet effet. Des conférences et des études de cas concernant des exemples réels de gestion à la japonaise et des éléments concrets, comme d'authentiques diagnostics d'usines japonaises, ont été grandement appréciées, et l'on a même vu d'anciens étudiants former une « Kaizen Association » pour diffuser eux-mêmes le style de gestion à la japonaise à grande échelle.

Dans le cadre du programme en faveur de la compréhension mutuelle, des informations sont fournies sur les situations effectives des étudiants étrangers et l'enseignement au Japon, etc. et des échanges de vues bilatéraux entre les étudiants sont organisés à travers divers événements et par le biais d'Internet. Les cours de japonais, proposés jusqu'à un niveau avancé, permettent à leurs participants de postuler à une gamme étendue d'emplois et d'études au Japon. Un lien étroit est maintenu entre toutes ces activités et l'on espère que les ressources humaines formées grâce à ces centres formeront des réseaux utiles pour l'avenir du Japon et de chaque pays partenaire.

Développement humain

Éducation de base / Enseignement supérieur,
enseignement et formation techniques /
Santé / Sécurité sociale



Leçon sur les maladies infectieuses pour des enfants lors d'un cours d'éducation sanitaire donné dans une classe de plein air (lutte contre la dracunculose au Ghana)

Vue d'ensemble du secteur du développement humain

Dans ce domaine, la JICA assure une coopération technique dans trois secteurs : (1) éducation (éducation de base, enseignement supérieur, enseignement et formation techniques), (2) sécurité sociale (assurance et aide sociales, soutien aux handicapés, travail et emploi) et (3) santé (lutte contre les maladies infectieuses, soins de santé maternelle et infantile, systèmes de santé et valorisation des ressources humaines pour les soins de santé). Ces prestations fondamentales, qui constituent d'importants enjeux dans la vie des individus, sont toutes étroitement liées au concept de sécurité humaine. Elles sont également liées à cinq* des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par les Nations unies en raison de leur importance pour la prospérité future de l'humanité.

Dans le domaine de l'éducation de base, la JICA s'emploie à relever le taux de scolarisation en incitant les communautés à se mobiliser ; elle s'efforce également d'accroître la qualité de l'enseignement en améliorant la formation des maîtres, l'éducation, les manuels scolaires, etc. Dans le domaine de l'administration scolaire, elle participe à la formulation de plans de développement de l'éducation. Enfin, dans le domaine de l'enseignement informel, des cours d'alphabétisation, importante pour la sécurité humaine, sont menés.

L'enseignement supérieur et l'enseignement technique et professionnel sont essentiels au développement économique et la JICA soutient la formation de ressources humaines dans les universités et les instituts de recherche pour répondre aux besoins

du monde industrialisé. Dans la perspective de la consolidation de la paix, des programmes liés à la réintégration sociale des ex-combattants sont également organisés.

En matière de sécurité sociale, la JICA contribue au renforcement de l'aide sociale pour la protection des groupes socialement vulnérables, participe à la réadaptation médicale et professionnelle des handicapés, ainsi qu'à la sécurité au travail.

Dans le secteur de la santé, la JICA met en œuvre des projets liés, d'une part, à la lutte contre les maladies infectieuses, telles que la grippe aviaire, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), le VIH/sida, le paludisme, et d'autre part, à la protection maternelle et infantile pour assurer la santé des mères et de leurs enfants. La JICA contribue en outre à l'amélioration des systèmes d'administration des services de santé fragiles des pays en développement et à la valorisation des ressources humaines pour les soins de santé.

Par ces activités de valorisation des ressources humaines dans les pays en développement, l'Agence s'emploie à garantir l'existence, les moyens de subsistance et la dignité de tous, selon le principe même de sécurité humaine.

* Les cinq OMD liés au développement humain sont les suivants : (1) assurer l'éducation primaire pour tous, (2) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation), (3) réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, (4) améliorer la santé maternelle, et (5) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. (Les trois autres OMD sont les suivants : (1) éliminer l'extrême pauvreté et la faim, (2) assurer un environnement durable et (3) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.)

Éducation de base

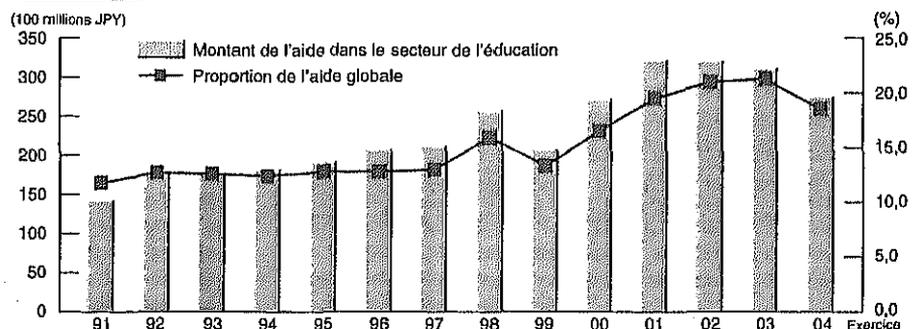
Situation générale

À l'aube même du XXI^e siècle, on compte encore dans le monde près de 800 millions d'adultes illettrés et environ 100 millions d'enfants non scolarisés (dont 55 % de filles). C'est dans ce contexte que s'est tenu en 2000 le forum mondial de l'éducation à Dakar ; la capitale du Sénégal a réuni à cette occasion des délégués de 181 pays, d'organisations internationales et d'ONG. Ce forum a de nouveau confirmé l'importance de l'éducation de base* et permis d'adopter le cadre d'action de Dakar (lequel fixe des objectifs précis, notamment la garantie de l'accès à l'éducation primaire pour tous les enfants d'ici à 2015 et l'élimination des disparités liées au sexe dans l'éducation primaire et secondaire d'ici à 2005). Deux des huit OMD annoncés lors de l'Assemblée générale des Nations unies en 2000 sont liés à l'éducation de base et diverses activités sont mises en œuvre dans les différents

pays pour atteindre ces objectifs planétaires communs.

Dans le droit fil de ces orientations au plan international, le Japon soutient en priorité l'éducation de base dans sa politique d'APD. Dans l'initiative de soutien à l'éducation de base pour la croissance (BEGIN) annoncée par le premier ministre Koizumi lors du sommet du G8 à Kananaskis en 2002, le gouvernement japonais a clairement mis l'accent sur le soutien à l'éducation de

Figure 3-4 Réalisations de la JICA dans le domaine de l'éducation



Source : Global Issue 2004, Groupe de planification, Département de la planification et de la coordination, JICA

base, conscient de ce que l'investissement dans l'éducation est une mesure efficace pour réduire la pauvreté et favoriser la croissance économique.

Le montant alloué par la JICA dans ce cadre au début des années 1990 était environ de 15 milliards JPY par an, soit 12 % du budget de l'Agence ; depuis, il a augmenté, passant à quelque 30 milliards JPY annuels, soit 20 % du budget total (figure 3-4).

* L'éducation de base est l'enseignement grâce auquel les individus peuvent acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre en société. Plus précisément, elle regroupe l'enseignement pré-primaire, primaire, l'enseignement secondaire de premier cycle et l'enseignement informel.

Actions de la JICA

Conformément à sa politique de base, qui est d'aider les pays partenaires suivant leurs besoins, la JICA a identifié cinq points d'action prioritaires concernant l'éducation de base :

- 1) Augmentation du taux d'inscription dans l'éducation primaire et secondaire
- 2) Amélioration qualitative de l'éducation primaire et secondaire
- 3) Réduction des disparités liées au sexe
- 4) Promotion de l'enseignement informel
- 5) Amélioration de la gestion scolaire

Augmentation du taux d'inscription dans l'éducation primaire et secondaire

Ces mesures concernent la construction d'écoles et d'installations scolaires, ainsi que l'amélioration du milieu éducatif dans lequel évoluent les enfants, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires.

Les raisons pour lesquelles certains ne sont pas scolarisés sont nombreuses : soit les parents ne peuvent s'acquitter des droits de scolarité, soit les enfants doivent travailler bien qu'ils soient en âge d'être scolarisés. L'une des raisons les plus importantes est que les enfants ne peuvent apprendre correctement même s'ils fréquentent l'école, car les enseignants font cruellement défaut. Pour relever le taux de fréquentation scolaire, il est non seulement nécessaire de bâtir des écoles, mais aussi d'instaurer un environnement (à l'intérieur comme à l'extérieur de ces établissements) qui permette aux enfants de les fréquenter.

Aussi, diverses actions sont entreprises par la JICA pour accroître la compréhension des parents et des communautés : campagne de sensibilisation, institution de comités de gestion scolaire, construction et amélioration d'écoles grâce à la

participation communautaire, élaboration de matériel pédagogique et formation des enseignants. Au Niger par exemple, un projet intitulé « École pour tous » s'efforce d'étendre les possibilités de s'instruire et d'améliorer le milieu éducatif, d'une part en formant les directeurs d'établissements scolaires, les enseignants, les parents et les membres de la communauté (intervenants qui forment à eux tous un comité de gestion scolaire), et d'autre part en renforçant les compétences des administrateurs scolaires locaux.

Dans les pays en développement où l'inégalité est criante entre les sexes en matière d'éducation, l'accent a été également mis sur l'amélioration de l'enseignement pour les filles.

Amélioration qualitative de l'éducation primaire et secondaire

Dans les pays en développement, nombre de cours s'appuient sur l'apprentissage par mémorisation et les cours stimulant l'intérêt et la compréhension chez l'enfant sont de plus en plus demandés. Pour répondre à ces besoins, la JICA s'est efforcée de relever le niveau des enseignants en améliorant la formation préalable et en cours d'emploi, ainsi que les méthodes d'enseignement, de création et de diffusion des manuels scolaires et des matériels didactiques. L'enseignement des sciences et des mathématiques au Japon suscite un très vif intérêt dans les pays en développement et, depuis le milieu des années 1990, la JICA met en œuvre des projets liés à la formation préalable et en cours d'emploi pour les enseignants ou encore à l'élaboration de méthodes d'enseignement et de manuels à destination des élèves et des enseignants.

Comme dans le cas du renforcement de l'approche centrée sur l'enfant dans l'éducation au Myanmar, une coopération a été



Enseignante et élèves d'une école concernée par le projet d'école pour tous (Niger)

Projet d'amélioration de la gestion scolaire grâce à la participation communautaire (plus connu sous l'intitulé « projet d'école pour tous ») au Niger — ÉTUDE DE CAS

Au Niger, pays parmi les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne, le taux de scolarisation dans le primaire est le plus bas au monde et les inégalités entre les régions et les sexes sont elles aussi fortes. Les facteurs contribuant à ce faible taux de scolarisation semblent être le manque cruel d'établissements scolaires et la défiance des communautés et des parents envers l'école. Concernant le premier facteur, le gouvernement du Niger a construit de nombreuses écoles avec la collaboration de multiples donateurs, dont la Banque mondiale et le Japon, qui apporte son soutien par le biais d'une aide financière non remboursable.

Pour atténuer le second facteur, le gouvernement du Niger appuie la création d'un comité de gestion scolaire (COGES ou comité de gestion des établissements scolaires) composé de six membres : le directeur d'école, un représentant des enseignants, un représentant de l'association parents-maîtres

et une représentante de l'association des mères d'élèves. Ce comité est destiné à faire disparaître la défiance des membres de la communauté par rapport à l'école et changer leur perception de cette institution en les faisant participer à sa gestion.

Toutefois, le COGES n'est pas utilisé dans suffisamment d'écoles. C'est pourquoi la JICA teste un nouveau mode opératoire pour ce dernier dans le cadre de ce projet. L'Agence organise par ailleurs des activités éducatives visant à susciter un intérêt pour l'éducation et la formation chez les administrateurs scolaires locaux, les directeurs d'établissements scolaires, les enseignants et les résidents locaux. L'objectif est de favoriser le développement de certaines capacités (et notamment les compétences permettant aux pays en développement de traiter eux-mêmes des questions de développement), notamment chez les administrateurs scolaires locaux.

apportée dans différents pays concernant l'amélioration de domaines autres que les sciences et les mathématiques. D'autre part, en Afrique et en Amérique Centrale, un plan de coopération régionale visant à étendre à tous les pays de ces régions les résultats obtenus dans le cadre de projets de formation d'enseignants, respectivement au Kenya (renforcement de l'enseignement secondaire des sciences et des mathématiques, phase 2) et au Honduras (amélioration des méthodes d'enseignement dans les mathématiques, phase 2) a été examiné et mis en œuvre.

Récemment, une coopération a également été engagée dans les domaines intégrés à la croisée entre l'éducation et la santé, comme les soins aux nourrissons, le développement du jeune enfant et la santé à l'école.

Promotion de l'enseignement informel

Les besoins d'apprentissage de base sont trop vastes pour que l'enseignement traditionnel puisse les satisfaire. La coopération en matière d'enseignement informel, défini comme l'organisation d'activités éducatives en dehors du système d'éducation scolaire, est absolument essentielle à plusieurs points de vue : elle répond aux besoins d'apprentissage de base, permet de garantir la sécurité humaine qui assure à l'être humain sa survie, ses revenus et sa dignité, et lui assure la liberté d'agir comme il l'entend. Destiné aux enfants comme aux adultes, cet enseignement comprend des activités spécifiques visant à promouvoir les programmes d'alphabétisation et les programmes d'apprentissage des compétences nécessaires dans la vie courante*.

L'enseignement informel se distingue par sa diversité, sa flexibilité et son accessibilité ; il s'avère utile dans d'autres domaines que l'éducation, notamment pour les soins de santé, la protection du milieu naturel, la consolidation de la paix, et la génération de revenus.

Récemment, l'Agence a renforcé son action dans ce domaine et des projets ont été mis en œuvre dans plusieurs pays, dont le Pakistan, le Népal et l'Afghanistan.

* L'expression « compétences nécessaires dans la vie courante » est utilisée pour désigner divers types de connaissances et compétences nécessaires à la vie telles que l'aptitude à vivre en société, la prise de décisions, la résolution des problèmes, l'esprit critique et la communication, la formation professionnelle, les compétences environnementales, celles en matière de santé et d'hygiène, de prévention des maladies infectieuses comme le VIH/sida, ou encore les compétences liées à l'alphabétisme : l'aptitude à lire, à écrire et à compter (Rapport d'étude : *Approaches for Systematic Planning of Development Projects*, JICA 2002).

Amélioration de la gestion scolaire

La gestion scolaire, dont font partie l'administration et les finances scolaires, l'élaboration de plans d'éducation, la décentralisation, la gestion des établissements scolaires, est présente dans toutes les phases du processus d'éducation. Elle doit absolument être améliorée pour que l'éducation puisse se développer de façon autonome. Pour ce faire, il est primordial d'élaborer des plans de développement répondant aux besoins locaux, d'assurer le budget requis et de faire en sorte qu'il soit bien utilisé, et enfin, d'établir des statistiques sur le sujet. Pour améliorer l'éducation sur le plan qualitatif et quantitatif, il est par ailleurs essentiel, au niveau des établissements scolaires, d'assurer un budget suffisant, de promouvoir la scolarisation et de renforcer les aptitudes à enseigner des professeurs par une formation spécifique.

L'établissement de relations de coopération avec les communautés est également un important facteur dans l'amélioration de l'éducation. Nous avons constaté que lorsque la communauté participe à la gestion scolaire à travers des débats et des activités participatives et que leur intérêt pour l'école s'accroît, les parents envoient plus facilement leurs enfants à l'école, ce qui facilite le travail des enseignants et se traduit de manière positive sur leur enseignement.

Enseignement supérieur, enseignement et formation techniques

Situation générale

Dans nombre de pays en développement, les chances de bénéficier d'un enseignement ou d'une formation de qualité sont limitées. Les possibilités d'avoir des revenus suffisants sont par conséquent également limitées et le capital humain sous-exploité. L'absence de main d'œuvre qualifiée pour diriger les entreprises constitue un obstacle majeur à la promotion et au développement de l'industrie.

D'autre part, la mondialisation a favorisé les progrès dans la transmission des informations et la transition vers une économie à forte intensité de savoir. Aussi, le rôle de l'enseignement supérieur qui est de créer un noyau de ressources humaines pour développer et diffuser les connaissances, a vu récemment son importance s'accroître.

Aujourd'hui, l'éducation de base est dispensée dans le monde entier et nous nous devons désormais de donner plus de chances aux élèves qui ont terminé le premier cycle de l'enseignement fondamental. Pour qu'ils puissent être des membres à part entière de la société et que le développement économique en soit favorisé, la JICA considère essentiel de leur fournir suffisamment de solutions en termes d'éducation et de formation après cette première phase de leur apprentissage.

Actions de la JICA

Enseignement supérieur

Dans notre société actuelle régie par la mondialisation et que l'on appelle également société de l'économie du savoir, les établissements de l'enseignement supérieur sont très souvent sollicités pour collecter, créer, diffuser et utiliser des connaissances et des informations. Dans les pays en développement également, le rôle que ces établissements sont appelés à jouer s'est accru, avec notamment la formation de ressources humaines qui participeront à l'édification de la nation, rehausseront le

niveau intellectuel de la société toute entière et répondront aux besoins et aux aspirations de cette dernière, notamment en contribuant au développement régional.

Suite à ces changements de rôles, la politique de soutien de la JICA à l'enseignement supérieur évolue. Traditionnellement, elle était axée sur l'installation et l'extension de facultés et de départements dans les domaines de la technique, de l'ingénierie et de la science, domaines considérés directement bénéfiques à la promotion industrielle et au progrès technique. Mais ces dernières années, la JICA a étendu son soutien à d'autres activités, telles que l'administration de l'enseignement supérieur, l'enseignement des sciences sociales et le fonctionnement et la gestion des universités. L'Agence s'efforce également d'améliorer les capacités de recherche des écoles de l'enseignement supérieur et des centres de recherches, de renforcer la collaboration avec l'industrie, de promouvoir l'intégration régionale en se servant du réseau intra-régional reliant les universités, de proposer un enseignement à distance à l'échelle régionale, et enfin, d'offrir un soutien aux étudiants venus des pays voisins. Dans une perspective globale à long terme, elle assure en outre des activités de coopération flexibles, répondant aux besoins et aux situations dans les différents pays partenaires.

Composé d'universités de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (AUN/SEED-Net) mis en place dans cette région poursuit deux objectifs : 1) constituer un réseau de coopération pour l'enseignement et la recherche, avec la collaboration de 19 universités de 10 pays membres de l'ANASE et de 11 universités japonaises et 2) renforcer les capacités d'enseignement et de recherche dans les domaines d'ingénierie respectifs des universités participantes, en collaboration avec les universités japonaises.

Le réseau d'enseignement et de recherche, qui inclut des universités japonaises œuvrant dans un même domaine d'enseignement, doit servir de base au renforcement des capacités d'enseignement et de recherche, même après l'achèvement du projet de coopération de la JICA. Les programmes régionaux d'études à l'étranger et les réseaux de recherche permettent non seulement d'améliorer les normes éducatives des universités des régions concernées dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ils sont également importants pour l'intégration au sein de l'ANASE.

Enseignement et formation techniques

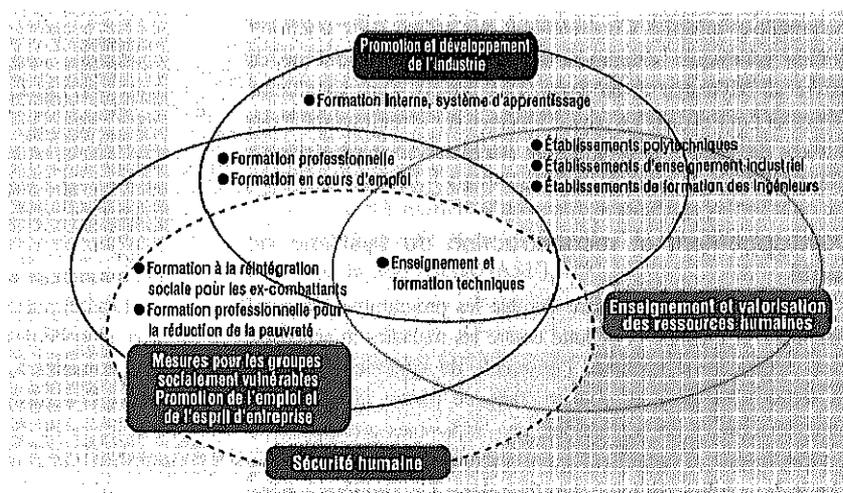
Les ressources humaines dont une société a besoin diffèrent suivant l'état de développement du pays considéré. Dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et d'Amérique du Sud, dont le développement économique est soutenu par des investissements étrangers, il est nécessaire de former les ressources humaines capables de répondre aux besoins de l'industrie. En revanche, en Afrique subsaharienne, Asie du Sud-Ouest et dans les pays ayant connu des conflits, les industries sont sous-développées et les emplois potentiels dans de grandes entreprises sont plutôt rares. C'est pourquoi il est nécessaire de former des ressources humaines destinées à occuper des emplois dans des entreprises jeunes ou de petite taille et de leur donner les compétences pratiques de base : on peut ainsi réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de ces personnes. Dans les pays ravagés par les conflits plus particulièrement, les ex-combattants tout juste démobilisés reçoivent une formation technique destinée à faciliter leur réintégration dans la société.

Lorsque l'on veut former des ressources humaines pour l'industrie, il est nécessaire de dispenser un enseignement et une formation qui

correspondent aux besoins de cette dernière et il faut pour ce faire travailler en parfaite coordination avec elle. En Équateur, où la formation de ressources humaines dans le secteur de l'ingénierie s'avère nécessaire pour favoriser le développement économique, la JICA conduit un projet destiné à former des formateurs au sein de l'organisme équatorien de formation professionnelle (Servicio Ecuatoriano de Formación Profesional, SECAP), afin qu'ils puissent ensuite dispenser des cours de formation répondant aux besoins des entreprises locales.

Il est par ailleurs nécessaire d'étendre les résultats d'anciens projets de coopération à d'autres pays et régions. En Ouganda, l'Institut Nakawa d'enseignement professionnel (Nakawa Vocational Training Institute, NAVTI) dispense des cours de mise à niveau aux formateurs et à leurs collègues d'Afrique de l'Est. De 1997 à 2004, le NAVTI a bénéficié du soutien de la JICA pour étendre à l'échelle de la région les résultats obtenus dans le cadre de ce projet.

Figure 3-5 Diagramme conceptuel des enjeux dans les secteurs de l'enseignement supérieur ainsi que de l'enseignement et de la formation techniques



Santé

Situation générale

Alors que les conditions sanitaires se sont améliorées et la durée de vie moyenne s'est allongée dans de nombreux pays de par le monde, les conditions sanitaires de nombreuses personnes ne se sont pas améliorées ou se sont même détériorées à certains égards dans les pays en développement. Les OMD adoptés lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2000 définissaient divers objectifs de développement pour la communauté internationale au XXI^e siècle : réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé maternelle, lutte contre les maladies infectieuses, etc. Dans le souci d'atteindre ces objectifs, le gouvernement japonais a lancé en juin 2005 l'initiative pour la santé et le développement, afin que les individus et les peuples africains puissent se soigner convenablement. Par cette initiative, le Japon se déclare prêt à continuer à fournir un soutien étendu pour le renforcement des capacités des pays en développement (essentiellement l'Afrique) et signale sa volonté d'étendre encore davantage son action dans le secteur de la santé.

Dans le cadre de l'initiative, la JICA souhaite atteindre les OMD et notamment lutter contre les maladies infectieuses, comme le VIH/sida, améliorer la santé génésique, moderniser l'administration sanitaire et former des ressources humaines au service du secteur de la santé.

Lutte contre les maladies infectieuses

La propagation des maladies infectieuses émergentes comme la grippe aviaire est désormais un sujet de préoccupation à l'échelle mondiale. Cela étant, le VIH/sida, les maladies récurrentes comme la tuberculose et le paludisme, ainsi que les maladies parasitaires continuent de menacer la vie des individus dans les pays en développement. Alors que des contre-mesures urgentes contre les maladies infectieuses s'imposent, le VIH/sida continue de se propager avec une virulence accrue dans l'Afrique subsaharienne.

La JICA s'aligne sur l'aide internationale dans la lutte contre les maladies infectieuses, de sorte que les pays en développement



Afin de promouvoir la lutte contre le VIH/sida au Malawi, un JOCV chante dans les communautés rurales, en l'occurrence Ndimakukonda (Je t'aime, dans la langue officielle).

puissent prévenir et limiter les risques d'infection. Concrètement, elle participe à diverses actions : lutte contre la grippe aviaire par l'installation de laboratoires au Vietnam, prévention de l'infection, essentiellement en Afrique, diffusion de conseils, de méthodes de dépistage et fourniture de soins pour la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose le paludisme et les maladies parasitaires, et enfin, formation de personnel et renforcement du système public chargé d'assurer ces soins.

Santé maternelle et infantile, santé génésique

Dans les pays en développement, les problèmes de santé des femmes et des enfants demeurent préoccupants. Dans le monde, plus de 500 000 femmes meurent durant la grossesse ou l'accouchement chaque année. C'est d'ailleurs l'une des causes de décès les plus fréquentes chez les femmes. Par ailleurs, plus de 10 millions d'enfants meurent de maladies infectieuses curables avant leur cinquième anniversaire.

Eu égard à la situation, la JICA part des OMD et s'attache à fournir à un stade précoce une aide destinée à améliorer la santé maternelle et infantile. Concrètement, des projets pour améliorer la santé génésique, notamment des soins à la mère, sont mis en œuvre au Myanmar et en Syrie. Des projets sont par ailleurs menés au Laos et dans les pays d'Océanie sur le renforcement des services de santé et le programme élargi de vaccination (PEV), afin d'améliorer la santé des enfants.

Développement et reconstruction du système de santé

Pour renforcer de manière durable les programmes de santé maternelle et infantile et de lutte contre les maladies infectieuses, il est nécessaire d'améliorer l'ensemble du système dispensant les services de santé et pour ce faire de mettre en place des administrations et des institutions, des organismes prestataires de services de santé, d'optimiser l'approvisionnement en médicaments, et enfin de mobiliser des ressources financières. Ces dernières années,

les pays en développement sont nombreux à connaître de rapides évolutions au niveau institutionnel, notamment la décentralisation et l'extension de l'assurance maladie, qui sont susceptibles d'influer considérablement sur l'accessibilité et la qualité des services de santé. La JICA apporte une aide adaptée en fonction de ces tendances.

Au cours de l'exercice 2005, l'étude sur la gestion factuelle du système de santé au Sri Lanka (étude de développement) a débuté. La JICA fournit son aide pour la réalisation du plan portant sur la gestion hospitalière, la lutte contre certaines maladies chroniques non transmissibles, sélectionnées à partir du plan directeur de développement de la santé nationale élaboré avec le soutien de la JICA au Sri Lanka.

D'autre part, des conflits secouent de nombreux pays dans le monde et il est le plus souvent urgent de remettre rapidement en état les systèmes de santé une fois les conflits résolus. C'est dans cette optique que la JICA apporte son soutien à l'Afghanistan et à l'Iraq.

Valorisation des ressources humaines pour les soins de santé

Les personnes qui travaillent dans la santé ont un rôle essentiel à jouer dans le bon fonctionnement des systèmes de santé et la fourniture des prestations requises. Nombre de pays en développement souffrent de problèmes de carence en agents de santé et d'une qualité des soins insuffisante. La JICA apporte donc son aide pour développer les capacités, les connaissances et les compétences des agents de santé en fonction de la situation dans chaque pays. Durant l'exercice 2005, de nouveaux projets de coopération ont été lancés au Laos, au Vietnam, au Mozambique et en Arabie saoudite.

Les infirmières, qui constituent un groupe important au sein des professionnels de la santé, ont un rôle majeur à jouer dans les soins de santé primaires. L'Agence a examiné les règles et les points à retenir lorsque l'on travaille sur la formation des infirmières, et les a réunis sous forme de directives thématiques à l'usage de l'enseignement infirmier. Ces dernières sont disponibles (en anglais) sur le site Web de la JICA.

Projet de développement des capacités de l'Institut national d'hygiène et d'épidémiologie pour la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et réémergentes au Vietnam (lutte contre la grippe aviaire)

— ÉTUDE DE CAS

Le virus H5N1 de la grippe aviaire qui s'est largement propagé ces dernières années s'est avéré hautement pathogène, comme l'a montré la mort d'un très grand nombre d'oiseaux contaminés. Bien que le virus ne se transmette pas aux hommes, sauf s'ils sont en contact étroit avec des oiseaux, on s'inquiète de ce que le virus H5N1 pourrait muter et se transformer en nouveau virus grippal suffisamment résistant pour se transmettre entre humains, tout en demeurant pathogène, ce qui pourrait conduire à une pandémie comparable à la grippe espagnole autrefois.

Avec plus de 40 décès à déplorer, c'est le Vietnam qui a le plus souffert de la grippe aviaire et il est urgent de se préparer

à l'apparition d'un nouveau type de grippe. Dans ce cadre, le gouvernement vietnamien a demandé au Japon de l'aider à construire un laboratoire de niveau de sécurité biologique 3 (NSB 3), nécessaire pour dépister précocement et museler rapidement un virus mutant. Comme il n'existe pas encore de laboratoires NSB 3 publics au Vietnam, l'Agence souhaite commencer par un projet de coopération technique, afin d'améliorer les capacités de test, puis mettre en place un système pour réaliser le test en toute sécurité et améliorer les compétences en gestion de laboratoire, et ensuite seulement construire un laboratoire grâce à un apport de coopération financière non remboursable.

Sécurité sociale

Situation générale

La crise économique qui a frappé les pays d'Asie du Sud-Est de juillet 1997 à 1998 s'est soldée par des répercussions considérables sur les conditions de vie des habitants de la région et son économie. Cette crise a démontré l'incapacité actuelle du système de protection des groupes socialement vulnérables dans ces mêmes pays et du système de sécurité sociale comme base à moyen et long terme pour empêcher les individus de glisser dans ces mêmes groupes ; elle a en outre permis à nouveau de

constater combien de tels systèmes étaient nécessaires.

S'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du Japon concernant la formation des systèmes de sécurité sociale, la JICA fournit son aide dans ce domaine.

Actions de la JICA

Sécurité et protection sociales

Ce secteur couvre les programmes d'assurance-maladie et de pension de retraite, qui entrent généralement dans le cadre de l'assurance sociale, ainsi que les mesures de protection sociale

pour les personnes âgées, les enfants, etc. ; il inclut également l'assistance aux personnes socialement vulnérables, notamment les jeunes délinquants et les ex-combattants. Concrètement, plusieurs projets sont mis en œuvre : 1) instauration d'un système d'information sur l'assurance maladie en Thaïlande ; 2) amélioration du système de pensions en milieu rural en Chine (voir p. 42) ; 3) renforcement de la politique d'aide sociale en faveur des personnes âgées au Chili et 4) soutien à la réintégration sociale des enfants des rues à Mexico.

Soutien aux personnes handicapées

Bien que l'aide aux personnes handicapées soit généralement



Patients s'inscrivant à un régime maladie spécial dans un hôpital local : ceux qui bénéficient de ce régime ont accès aux soins de base pour 30 bahts à chaque visite. (Thaïlande)

incluse dans la protection sociale, la JICA ne considère pas ces derniers comme de simples bénéficiaires des services de l'aide sociale et s'efforce de les aider à vivre au sein de la communauté locale parmi les non handicapés et à prendre une part dynamique aux activités sociales, comme des acteurs à part entière du développement. Plus précisément, ce processus peut se décliner ainsi : réadaptation médicale, réadaptation professionnelle, réadaptation au sein du tissu social, enseignement pour adultes et enfants handicapés, formation de responsables parmi les handicapés, constitution et renforcement d'organisations de personnes handicapées, soutien pour une vie autonome et mesures en faveur d'une société sans barrières entre handicapés et non handicapés. L'Agence fournit une aide dans ce sens dans plusieurs pays : Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Chine, Égypte, Syrie, Rwanda, Bosnie-Herzégovine et Chili.

Travail et emploi

La JICA fournit une aide pour l'élaboration de politiques et le renforcement d'institutions dans un secteur très vaste : il couvre en effet la politique du travail, la politique de l'emploi, le service de placement, les normes de travail, la sécurité et la santé au travail, les relations au travail, ainsi que les assurances liées au travail, notamment l'assurance chômage et les indemnités en cas d'accident du travail. Dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail, l'Agence met en œuvre des projets visant à soutenir l'établissement d'un centre destiné à la valorisation des ressources humaines dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Sur le Terrain

Syrie

Projet de réadaptation à base communautaire (RBC)

Traitement des problèmes des personnes handicapées dans les communautés

Lancement d'une coopération intégrant le concept de RBC

En Syrie, l'aide fournie par la JICA aux handicapés était jusqu'ici principalement assurée dans des instituts de réadaptation physique ou des écoles pour handicapés. Compte tenu de la durée limitée de la coopération, le nombre de bénéficiaires était limité. Dans la réalité, la plupart des personnes handicapées restaient seules chez elles, délaissées par la communauté. Pour remédier à cette situation, la JICA a lancé en 2003 un projet pilote utilisant le concept de réadaptation à base communautaire (RBC), afin que les personnes handicapées puissent disposer des mêmes chances en matière d'éducation et d'emploi que les personnes valides et puissent s'intégrer dans la société.

La JICA a envoyé des experts et des JOCV dans les villages, en vue de faire évoluer les mentalités au sein des communautés concernant les handicapés et promouvoir leur insertion dans la vie sociale. Elle a apporté son aide en créant des opportunités permettant aux handicapés de participer à des activités avec des personnes valides en coordination avec divers groupes et établissements locaux, notamment les associations

de jeunes ou de femmes, les écoles, les administrations et les dispensaires. La JICA fournit également le soutien technique nécessaire pour dynamiser les activités communautaires, mais aussi pour former les villageois, notamment des handicapés, au poste de volontaires RBC. Les JOCV se rendent dans les villages pour effectuer des visites à domicile, fournir une assistance technique à des groupes de femmes du village pratiquant l'artisanat et aider à la mise en place d'activités de loisirs et de formation de base dans les écoles locales, ouvertes au grand public à l'occasion. Réactions de handicapés sortant pour la première fois de leurs maisons grâce aux activités de RBC : « nous avons retrouvé confiance dans la vie ». Ces activités ont fait naître nombre « d'expériences uniques ».

Prise de conscience nationale grâce aux petits villages

Trois ans ont passé depuis le lancement du projet. Le gouvernement syrien reconnaît désormais la valeur de la démarche RBC et a décidé de mettre en place des comités RBC nationaux dans divers domaines et d'instituer un plan d'action sur cinq ans au niveau national. Le fait que des activités conduites dans de petits villages aient fait réagir le

gouvernement est vraiment une belle réussite. La RBC reste une démarche assez récente et l'on attend de la JICA qu'elle dispense des instructions et des conseils au niveau national, ainsi qu'une assistance technique aux représentants du gouvernement, mais aussi qu'elle apporte un appui logistique et diffuse ses compétences dans les communautés, afin de nourrir l'initiative du côté syrien.

L'avènement d'une société sans discrimination est déterminé par l'état d'esprit de chacun. L'Agence est déterminée à apporter son soutien à la création de nombreuses autres « expériences uniques ».

(Bureau de la JICA en Syrie)



Cours de formation de volontaires RBC